



« Jardins et civilisations : approches historiques et contemporaines »

Vendredi 18 - Samedi 19 novembre 2016

Institut Européen des Jardins et Paysages

Château de Bénouville - BP 13

14970 Bénouville

Tel : +33 (0)2 31 53 20 12 - Fax : +33 (0)2 31 53 42 88

contact@iejp.eu

www.europeangardens.eu

Format : Colloque sur invitation.

Organisateurs : Brigitte Foulon (Paris 3) / Aurélie Godet (Paris Diderot) / Frédéric Ogée (Paris Diderot)

Présentations de 30 minutes en anglais ou en français, suivie de 15 minutes d'échanges avec le public.

Publication des actes prévue dans les six mois qui suivront le colloque, dans la collection "Jardins et sociétés" des Presses Universitaires de Valenciennes (PUV).

Texte de cadrage

Tentative d'appropriation et d'ordonnancement du monde, le jardin est souvent vu comme un espace de médiation entre nature et culture, où se matérialisent le rapport de l'homme à soi et à l'autre. Dans le cadre du projet USPC « Jardins » porté par les Universités Paris Diderot, Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine et l'Université de São Paulo au Brésil, et en partenariat avec l'Institut Européen des Jardins et des Paysages (IEJP), **le Château de Bénouville accueillera les 18 et 19 novembre 2016 douze chercheurs français et étrangers qui réfléchiront ensemble à la manière dont les jardins se font l'expression des valeurs intellectuelles, spirituelles et esthétiques propres aux différentes civilisations, ainsi qu'au rôle joué par les jardins dans la construction et l'expression des civilisations.** Les communications feront par la suite l'objet d'une publication dans la collection « Jardins et sociétés » des Presses Universitaires de Valenciennes (PUV). Par souci de complémentarité, à défaut d'exhaustivité, les organisateurs privilégieront la variété des approches, des périodes historiques et des aires géographiques.

Le choix d'associer les jardins à une notion controversée, celle de « civilisation », et de préférer ce terme à celui de « société », d' « aire culturelle » ou de « culture », permet déjà de définir le cadre à l'intérieur duquel se situera la problématique posée par notre colloque. **Il faudra ainsi s'interroger sur la pertinence du terme « civilisation » quand il s'agit d'identifier les découpages majeurs du monde en matière d'art des jardins,** et se demander quelle(s) échelle(s) est (sont) à privilégier pour les jardins, leurs structures et leurs configurations essentielles.

Dans son article intitulé : « Civilisation(s) : pertinence ou résilience d'un terme ou d'un concept en géographie ? », Michel Bruneau expose les vicissitudes de ce concept qui n'occupe pas en géographie une position aussi centrale que celui d'« espace », de « territoire », de « paysage », de « société » ou même de « culture » (ou d' « aire culturelle »). En cause, la polysémie et les connotations du terme qui, ayant été beaucoup utilisé à l'époque coloniale, se voit souvent taxé d'eurocentrisme. Pour Joël Bonnemaïson, représentant de la géographie culturelle, la spécificité de la civilisation tient au fait qu'elle rassemble « plusieurs cultures qui intègrent des ensembles culturels définis à leur tour par une pluralité de traits culturels ». Il existe donc une hiérarchie des niveaux spatiaux de l'analyse, les civilisations apparaissant comme des « cultures englobantes, souvent réparties sur de grands espaces à peu près fixes, et souvent à vocation universelle ». De ce fait, « la géographie culturelle englobe à la fois l'étude des cultures et des civilisations », ce qui revient à étudier un même processus à des échelles différentes. Néanmoins, Bonnemaïson admet que la prétention constante des civilisations à l'universel et à l'hégémonie est génératrice de conflits, tandis que les cultures cohabitent et sont plus portées au dialogue. Augustin Berque, qui se réclame aussi de la géographie culturelle, emploie indifféremment, dans ses travaux sur le Japon et la Chine, les termes « culture » ou « civilisation ». D'autres auteurs ont travaillé à préciser et affiner cette notion. C'est le cas de Pierre Gourou, qui l'a mise au centre de son approche pour en faire une notion de base de sa géographie humaine, ou de Fernand Braudel. Dans sa *Grammaire des civilisations*, celui-ci recense comme suit les traits essentiels des civilisations :

- Elles sont liées à « un espace aux limites à *peu près* stables ; d'où, pour chacune d'entre elles, une géographie particulière, la sienne, qui implique un lot de possibilités, de contraintes données » (p. 42). Elles se dissocient, néanmoins, en unités restreintes. Ainsi, la civilisation occidentale englobe, à la fois, la civilisation « américaine » (USA et Amérique latine), celle de la Russie et celle de l'Europe, elle-même composée d'une série de « civilisations » : polonaise, allemande, italienne, anglaise, française ..., à leur tour divisées en unités plus petites encore. Toutefois, les frontières culturelles sont toujours perméables, ce qui implique des transferts de biens culturels (techniques, philosophies ...).

- Les civilisations sont des sociétés (p. 47). Celles-ci « les portent, les animent de leurs tensions, de leurs progrès ». Ainsi, la civilisation occidentale dépend de la société industrielle qui l’anime.
- Les civilisations sont des économies : toute société, toute civilisation dépend de données économiques, technologiques, biologiques, démographiques (p. 50).
- Les civilisations sont des « mentalités collectives » (p. 53), qui commandent des représentations du monde et des choses, « fruit d’héritages lointains, de croyances, de peurs, ... », qui constituent « ce que les civilisations *ont de moins communicable* les unes à l’égard des autres, qui les isole et les distingue le mieux ». Ces représentations varient lentement, en particulier sous le poids des religions.

Réapparu en géopolitique à la fin du XX^e siècle, le concept affiche sa résilience. S’il a l’avantage de juxtaposer un nombre indéterminé de traits culturels touchant de façon cumulative à tous les phénomènes techniques, sociaux, politiques ou économiques qui affectent une société ou un ensemble de sociétés, le terme de civilisation a néanmoins l’inconvénient « d’enfermer les sociétés dans des entités culturelles juxtaposées et prêtes à s’affronter, dans une vision simpliste du monde facilement mobilisable par toutes sortes de propagandes politiques ». On se souvient de l’ouvrage de Samuel Huntington, dont l’objectif avoué était de protéger la position prééminente de l’Occident dans le système-monde. « (Celui-ci) fonctionne bien lorsque se combinent un empire ou un vaste État-nation, une économie-monde et une religion pour former une unité homogène. Sinon des configurations multipolaires avec des frontières mouvantes et autant de conflits que d’unités sont des ensembles socioculturels et économiques plus ou moins hétérogènes plutôt que des civilisations ».

Venons-en à présent au sujet qui nous occupe, à savoir le concept de « civilisation jardinière ». D’après Michel Baridon, quasiment toutes les régions du monde ont connu des jardins, à l’exception des pôles. Son ouvrage est constitué de quatre grandes parties.

La première, consacrée à « l’Antiquité » (Égypte, Mésopotamie, Grèce, Rome), reconstitue la genèse de l’art des jardins. Ceux-ci seraient, en effet, apparus avec les civilisations égyptienne, mésopotamienne et chinoise, en lien avec le mythe de la séparation du ciel et de la terre. Les premiers jardins botaniques auraient été conçus à Thèbes et Babylone, environ 1500 ans avant J-C. Les Jardins suspendus de Babylone, archétype d’une « réalisation, qui devait pérenniser une civilisation à son plus grand éclat » (110), mais dont on ignore jusqu’à l’emplacement précis ont, en particulier, frappé les imaginations et exercé une influence déterminante sur l’art des jardins en Grèce, à Rome et chez les Abbassides. Baridon insiste sur la continuité reliant cette tradition babylonienne aux grands domaines des rois assyriens et aux « paradis » perses, construits hors des villes et symbole de la puissance de leurs monarchies. Leur plan d’ensemble, basé sur un dispositif cruciforme, fut admiré des Grecs et, surtout, repris par l’islam (avec les quatre fleuves du paradis) (115). Si l’art des jardins connut une relative éclipse en Grèce, éclipse que Baridon impute, pour partie, au système démocratique et, pour partie, à la prédilection des Grecs pour les charmes du paysage naturel (123), il reprit son essor, à partir du I^{er} siècle avant J-C, à Rome, lors de l’élargissement de l’Empire à toute la Méditerranée orientale. La continuité avec les civilisations antérieures ne fut pas rompue, et la dette des Romains envers l’Orient incontestable, même si une grande mutation s’opéra alors, le nouveau jardin (contrairement à l’ancien *hortus*) se muant très vite un lieu de vie permettant également l’ostentation de la fortune de son propriétaire (137).

Les trois autres parties de l’ouvrage de Baridon concernent successivement : l’islam (Espagne, Maghreb, Moyen-Orient), l’Extrême-Orient (Chine, Japon) et les jardins de la tradition occidentale (avec, de nouveau, une approche diachronique et une focalisation sur l’Europe occidentale).

Le premier axe, « horizontal », de notre colloque s'intéressera aux questions liées à l'histoire, aux causes, à la pertinence des répartitions géographiques, interrogera les catégories qui en résultent (jardin européen, jardin oriental, etc.) et pourra accueillir des interventions sur les phénomènes de transferts et d'hybridation. Il s'agira ici d'envisager le jardin comme reflet, comme trace, comme produit d'une civilisation. La répartition proposée par Baridon mérite en effet d'être discutée, dans la mesure où elle ignore une grande partie du monde, et suscite les questions suivantes : combien de « civilisations jardinières » peut-on dénombrer ? Le jardin occidental est-il un ou multiple ? Quelles sont ses subdivisions ? Quid de la Russie, des Amériques ? Les jardins de ces territoires sont-ils à englober dans la tradition occidentale ? Dans quelle mesure, par exemple, les jardins brésiliens relèvent-ils de la tradition occidentale telle que celle-ci s'est développée en Europe ? Quid des formes d'hybridation avec les cultures amérindiennes ? Ce pays, à l'échelle d'un continent, a-t-il engendré des types de jardins différents en fonction de la diversité des biotopes en présence ? Nous pouvons nous poser des questions analogues à propos des jardins de l'Indonésie, premier pays musulman en termes de population. Les jardins indonésiens relèvent-ils de l'art des jardins de l'islam ? Qu'en est-il du Sous-continent indien ? De l'Afrique sub-saharienne ? De l'Océanie ? Qu'en est-il également des peuples nomades et de leur contribution à l'art des jardins (exemple des « tapis-jardins » par exemple). Selon Baridon, le jardin est sédentaire par nature. Pour ce qui est des espaces désertiques, comment repenser le rapport dialectique entre culture nomade / culture sédentaire des oasis ? Enfin, comment appréhender les phénomènes d'hybridation et les transferts culturels ? Ces phénomènes sont souvent complexes. Prenons l'exemple du palmier de la Côte d'Azur : ce sont les Anglais qui, au XIX^e siècle, de retour de leurs colonies et séjournant en transit à Hyères, sur le littoral varois, ont introduit ce végétal originaire des régions arides et symbole de la civilisation du désert. Les premiers palmiers ont été plantés, à Nice, en 1862. Or, rapidement, ils sont devenus un symbole fort de la Côte d'Azur et de l'avènement du tourisme dans cette région. Pourra ainsi être abordée la question de l'acclimatation et de la naturalisation (suite aux voyages, colonisation, commerce, etc...) de nombreuses espèces de végétaux, qui modifient profondément l'aspect des jardins occidentaux.

Le second axe de notre colloque, plus thématique et transversal, sera également plus politique puisqu'il y sera question d'idéologies, d'enjeux de pouvoir, de « représentation ». Sous son aspect léger et agréable de *locus amoenus* (topos de la littérature mondiale, des odes d'Horace au jardin de la lettre XI de la quatrième partie de *La Nouvelle Héloïse* en passant par le paradis terrestre de Milton et, au-delà de la littérature européenne, aux descriptions des jardins et des îles dans *Sindbad le Marin* ou du *Man-Yô-Shû* japonais), le jardin n'est en effet jamais un lieu neutre. En France, le jardin classique du XVII^e siècle (symbolisé par l'œuvre grandiose d'André Le Nôtre pour Louis XIV à Versailles) est à l'image de la monarchie absolue de l'époque. Versailles est un jardin d'autorité et de pouvoir, où l'homme domine la nature, pour un roi qui veut montrer qu'il dirige le monde. Plus tard, au XIX^e siècle, le jardin a accompagné la révolution industrielle et l'urbanisation, et il est devenu synonyme de bien-être et d'hygiène de vie. L'essor de la classe laborieuse a débouché sur la création des jardins ouvriers, avec le double objectif de fournir aux travailleurs une activité saine, mais aussi de les écarter de la boisson et de la politique. « Endroit clos » (*hortus* en latin) où l'homme se ressource, monde ouvert où il projette ses utopies : cette « double nature » du jardin est ce qui le rend si intéressant aux yeux des historiens, des géographes, des sociologues et des civilisationnistes. **Quel rôle ont pu jouer les jardins dans la construction des identités nationales et supranationales ? Comment le jardin peut-il se faire le vecteur d'une civilisation ? Comment se manifeste esthétiquement la dimension axiologique ou idéologique des jardins ?**

Programme

Vendredi 18 novembre 2016

9h30-12h30 : séance présidée par Aurélie Godet

Laurence Baudoux-Rousseau (Université d'Artois) : À la recherche du « jardin flamand » : entre nostalgie, identité et « petite patrie »

Laurent Paya (Université de Montpellier) : Les jardins entourés d'eau du nord de l'Italie au début des temps modernes : circulation et influence

Kévin Bourniche (Université François Rabelais, Tours) : Pyramide sociale et art des jardins à l'orée du XVIII^e siècle français : quand la noblesse bretonne se penche sur ses extérieurs

Frédéric Ogée (Université Paris Diderot) : « *Let Nature never be forgot* » : remarques sur le jardin paysager anglais

Déjeuner sur place

14h00-17h00 : séance présidée par Frédéric Ogée

Yves Figueiredo (Université Paris 4 - Sorbonne) : L'influence du jardin colonial sur le jardin de banlieue : vers l'invention d'un paysagisme national dans l'Amérique *antebellum*

Antoine Gournay (Université Paris 4-Sorbonne) : Civilisation jardinière dans l'Extrême-Orient sinisé

Stéphanie Brouillet (Cité de la céramique, Sèvres) : La représentation des jardins sur les porcelaines chinoises : caractéristiques, usage et diffusion d'un modèle

Yves Porter (Université d'Aix-Marseille) : La mort en ce jardin. Paysages funéraires à Delhi, XIVE-XVI^e siècles

Soir : Dîner et nuit à Caen

Samedi 19 novembre 2016

9h30-12h30 : séance présidée par Didier Wirth

Bénédicte Leclerc (ENSAP Lille) : Le jardin de Jean Claude Nicolas Forestier : de l'histoire de l'urbanisme à l'histoire de l'art des jardins (1910-1930)

Paulo César Garcez Marins (Université de São Paulo) : Un jardin « européen » pour commémorer le centenaire d'une nation sud-américaine : appropriation et transformations des références françaises au Parc de l'Indépendance (São Paulo, années 1920)

Vera Beatriz Siqueira (Université d'État de Rio de Janeiro) : La promenade de Copacabana : tradition et hybridation dans le projet de Roberto Burle Marx

Monica Schpun (EHESS) : Désir de civilisation : le Jardim da Luz en tant qu'espace civilisationnel dans le São Paulo du tournant XIX^e-XX^e siècles

Déjeuner sur place

Retour sur Paris ou en province.

Résumés des interventions

La mort en ce jardin. Paysages funéraires à Delhi, XIVE-XVIe siècles - Yves Porter (AMU)

Depuis la fondation du sultanat de Delhi, au XIIIe siècle, les sultans de l'Inde se font inhumer dans des mausolées. Au fil d'une lente évolution, ceux-ci se voient parés d'enclos, puis de jardins, notamment destinés à accueillir les célébrations anniversaires du défunt. Au cours de la période qui précède l'arrivée des Grands Moghols (avant 1526), ces mausolées deviennent volontiers des complexes pluri-fonctionnels au sein de vastes parcs. Ces derniers comprennent souvent de grands bassins, des jardins plus ou moins géométrisés, ainsi que des monuments funéraires souvent remarquables. Ainsi, bien avant le Tâj Mahal, le sous-continent se voit doté de jardins funéraires aux styles originaux. Les exemples choisis dans le cadre de notre présentation sont tous situés à Delhi, alors capitale sultanienne; si certains sont bien préservés, d'autres sont dangereusement menacés, à déjà disparus. Ainsi, à la dimension descriptive et fonctionnelle, nous tenterons d'apporter des aspects liés aux problèmes de conservation de ces sites.

Pyramide sociale et art des jardins à l'orée du XVIII^e siècle français : quand la noblesse bretonne se penche sur ses extérieurs - Kévin Bourniche (Université Paris)

Les princes de la Trémoille, la marquise de Sévigné, célèbre épistolière du XVII^e siècle, les conseillers au parlement de Bretagne ou des nobles aux noms obscurs comme les Thommelier-Béziel ont tous pour point commun d'avoir une demeure coutumière en Haute-Bretagne. Mais, au travers de cette énumération dégressive, s'impose d'emblée une variation des degrés de nobilité et, ainsi, une variation des niveaux de vie. D'ailleurs, en comprenant que le jardin, au même titre que l'architecture, est dépendant et se fait l'expression du statut de ses propriétaires, le profil des extérieurs de cette caste serait amené à muter en fonction de l'échelle sociale noble. L'enjeu serait donc, ici, par une mise en relation de plusieurs exemples, d'entamer une réflexion autour de ces différences, probablement fonction de critères extérieurs à la simple sphère du paysage. Qui plus est, en cette fin du XVII^e siècle, où la fleur et l'esthétisation de la nature se font de plus en plus grandissantes, la question de l'ornementation dans le jardin et de son expression dans cet espace imposerait aussi un regard socio-économique. Car, un jardin reste intimement lié à son propriétaire et n'en est, en définitive, que son reflet.

L'influence du jardin colonial sur le jardin de banlieue : vers l'invention d'un paysagisme national dans l'Amérique *antebellum* - Yves Figueireido (Université Paris 4 - Sorbonne)

Les premiers grands paysagistes américains – on pense d'abord à Andrew J. Downing (1815-1852) et Frederick L. Olmsted (1822-1903) – ont contribué à faire connaître et diffuser aux Etats-Unis les grandes traditions paysagères européennes, notamment française et britannique. Il ne s'agissait cependant pas d'un simple exercice de copie : tous deux se sont efforcés d'inventer un modèle original, mêlant aux grands principes de l'art européen des traits proprement américains, adaptés tant aux contraintes naturelles locales qu'à un contexte culturel et politique tendu vers l'affirmation d'une identité nationale propre. Le *park movement* est souvent considéré, à fort juste titre, comme l'expression la plus flagrante de ce paysagisme que l'on pourrait qualifier de militant. Le jardin individuel, qui accompagne le développement de la banlieue en périphérie des grands centres urbains de la côte est, de New York à Boston, est nettement moins étudié. Il émerge pourtant dans un contexte similaire, lui aussi marqué par des tensions constantes entre l'importation de traditions européennes et la recherche d'un ancrage local fort. Cette communication s'attachera à montrer la persistance des pratiques paysagères coloniales sur les premiers jardins de banlieue et tentera de mettre en lumière le rôle joué par cet espace d'un type nouveau dans l'élaboration d'un paysagisme américain.

La promenade de Copacabana : tradition et hybridation dans le projet de Roberto Burle Marx - Vera Beatriz Siqueira (Université d'État de Rio de Janeiro)

Quand l'architecte paysagiste brésilien Roberto Burle Marx a présenté son projet pour la célèbre promenade de Copacabana à Rio de Janeiro, à la Biennale de Venice 1970, il a choisi de le présenter verticalement, comme un panneau. L'énorme mosaïque de pierre portugaise blanche, rouge et noir, entrecoupée de lits de jardin où il a planté différents types d'arbres indigènes et exotiques, a été d'abord exposé comme un croquis moderne et abstrait qui offre une vue d'ensemble de l'espace. Cette approche a caché les couches de signification culturelle et historique du projet; en effet, la forme abstraite de Burle Marx était une hybridation de l'expérience visuelle moderne, la géométrie particulière de l'art des Indiens du Brésil et le style de trottoir portugais traditionnel qui a été adopté à Rio depuis l'époque coloniale. Cette ambivalence des signes souligne l'hybridation conceptuelle et méthodologique que sous-tend ce projet de jardin de Burle Marx, contribuant pour son identification symbolique avec la ville de Rio de Janeiro et le Brésil.

Civilisation jardinière dans l'Extrême-Orient sinisé - Antoine Gournay (Université Paris 4-Sorbonne)

Une tradition particulière de l'art des jardins a commencé de se développer en Chine dès le premier millénaire avant notre ère. Elle s'est depuis répandue, transformée et adaptée jusqu'à nos jours dans tous les pays du monde sinisé (Corée, Japon, Vietnam), dans les marches du monde chinois et dans tous les lieux de la diaspora chinoise. Très tôt codifiée dans les milieux aristocratiques et lettrés, cette tradition se caractérise par une manière spécifique d'aménager et d'utiliser les jardins, étroitement liés à un mode de vie spécifique et à une façon d'être au monde. Ils constituent le cadre par excellence où s'exercent et s'épanouissent les activités lettrées de création littéraire et artistique (calligraphie, poésie, peinture, musique). De ce fait, ils ont joué un rôle central dans l'expression et l'épanouissement de la civilisation. Ces lieux associent étroitement architecture bâtie et espaces en plein air, en même temps qu'ils offrent au spectateur qui s'y trouve un spectacle particulier à contempler, qui s'adresse à tous les sens et se trouve en perpétuelle mutation, en fonction des conditions météorologiques, de l'heure et de la saison, et en raison même des éléments (végétaux, minéraux et animaux) qui entrent dans sa composition. Utilisant une palette délibérément réduite mais renvoyant à tout un répertoire symbolique, ces jardins qui participent à l'univers lettré font constamment référence au monde des représentations littéraires et picturales qu'ils ont eux-mêmes contribué à façonner, et aux principaux courants de pensée (confucianisme, taoïsme et bouddhisme) ainsi qu'à une certaine conception holistique de l'univers qui s'exprime notamment par les pratiques d'aménagement du *fengshui*. Le spectacle jardiner se découvre par le moyen d'une mise en scène orchestrée qui détermine d'avance les vues (*jing*) à contempler et construit dans le temps et dans l'espace différents moyens de les appréhender. Bien que clairement d'origine chinoise, cette tradition spécifique qui contribue à définir une civilisation commune a connu de nombreux échanges avec d'autres traditions, notamment les divers usages locaux dans les pays concernés, mais aussi avec le monde indien notamment à travers le bouddhisme, le monde persan et moyen-oriental, l'occident méditerranéen et européen.

La représentation des jardins sur les porcelaines chinoises : caractéristiques, usage et diffusion d'un modèle - Stéphanie Brouillet (Cité de la céramique, Sèvres)

A partir de la dynastie Ming (1368-1644), les porcelaines chinoises sont richement décorées d'émaux polychromes et s'ornent de motifs variés. Parmi les thèmes fréquemment représentés figure celui du jardin chinois.

L'art du jardin chinois : le monde dans un "grain de moutarde"

Les représentations de jardins sont fréquentes dans la porcelaine chinoise, notamment dans les porcelaines de type "famille verte". Elles permettent de présenter la conception chinoise des jardins, qui se doivent d'être des résumés minuscules du monde. Un célèbre manuel de peinture rédigé en 1679 par Shen Xinyou se nomme ainsi Les enseignements de la peinture du Jardin grand comme un grain de moutarde. Il s'agit alors de donner aux peintres des conseils afin de représenter au mieux le monde dans un espace aussi petit qu'un grain de moutarde.

Les éléments caractéristiques du jardin chinois

Les représentations sur porcelaine de jardin résument ce dernier à ses éléments les plus caractéristiques et évocateurs, considérés par les Chinois comme indissociables du jardin : la balustrade ou le pont, suggérant la présence de l'eau ; le rocher percé aux formes tourmentées ; le pavillon. Ces représentations elliptiques permettent de comprendre la conception des jardins chinois : un ensemble réduit d'éléments, disposé de façon asymétrique et en apparence désordonnée, afin de donner l'illusion d'un paysage plus vaste et naturel. Chacun des éléments représentés possède un sens précis dans l'art du jardin à la chinoise : le rocher incarne la montagne, qui associée à l'eau, résume le paysage (en chinois sanshui, littéralement montagne et eau) ; le pavillon propose un lieu de détente et de relaxation et un point de vue sur le paysage ainsi recréé ; la balustrade ou le pont permettent un cheminement au sein du jardin, à la découverte de l'ensemble de ses propriétés.

Les fleurs du jardin chinois : défilé des saisons et associations symboliques

Les espèces que l'on retrouve dans les jardins chinois et dans les représentations de ces derniers sont choisies avec soin. Les fleurs sont sélectionnées pour leur période de floraison, afin que le jardin soit toujours fleuri : le prunus fleurit ainsi au début du printemps, le bambou qui reste vert toute l'année embellit le jardin pendant la saison froide. À ces caractéristiques s'ajoutent des valeurs symboliques : le lotus, qui reste blanc même dans la boue, symbolise ainsi la pureté, notamment dans le bouddhisme.

Jardin et architecture

Les constructions sont nombreuses dans les jardins chinois et leurs représentations : pont, balustrade, pavillons illustrent l'architecture chinoise traditionnelle faite de bois, aux toits courbés, et aux couleurs vives. Elles symbolisent aussi l'intégration de l'activité humaine au sein d'une nature recréée dans le cadre des jardins.

Le jardin comme lieu majeur de retraite et de sociabilité dans la civilisation chinoise

Les représentations de jardins chinois dans les porcelaines laissent souvent une grande place aux humains et servent de cadre à des scènes qui s'y déroulent et que les Chinois à qui ces porcelaines étaient destinés, savaient identifier du premier coup d'oeil. Ces scènes illustrent le rôle important du jardin dans la civilisation chinoise : on y lit, on y reçoit, on s'y repose, on s'y divertit.

Jardins de lettrés

Le lettré au jardin est un thème récurrent de la peinture chinoise et se retrouve sur les porcelaines. Le lettré est une figure majeure de la civilisation chinoise. Cette classe d'aristocrates, destinés à servir l'Etat après avoir reçu une formation commune et démontré leurs mérites par des concours, est très importante en Chine. Les lettrés fonctionnaires rêvent de passe-temps propres à leur rang et loin des vicissitudes de l'administration et du pouvoir. La retraite au jardin incarne ces aspirations. Il s'agit alors de se retirer, tel un ermite, dans un pavillon et de contempler son jardin, sorte de résumé du monde. Souvent seul dans le jardin, le lettré peut être également rejoint par ses pairs lors de réunions dont l'objet est d'admirer des oeuvres anciennes ou de composer de la poésie selon les règles classiques.

Le jardin comme lieu de rencontre et de plaisirs

Le jardin sert également de lieu de rencontre dans l'imaginaire chinois. Outre les réunions de lettré, les jardins abritent également souvent les jeux des enfants sur les porcelaines chinoises. Des petits garçons

y sont fréquemment représentés jouant aux cerceaux, aux cerfs-volants ou à d'autres jeux d'extérieur. Ces représentations véhiculaient l'espoir d'une progéniture nombreuse (et masculine) et étaient souvent offertes à des jeunes mariés. Les femmes aussi s'y rassemblent, pour se divertir et jouer de la musique. Enfin, les amoureux s'y retrouvent en cachette, comme Ying Ying et Zhang Gong, amants contrariés héros du "Pavillon de l'Ouest", célèbre pièce de théâtre chinoise.

Diffusion en Europe des représentations du jardin chinois

Les porcelaines de Chine s'exportent massivement vers l'Europe dès le 17^e siècle via les compagnies des Indes, d'abord portugaise puis hollandaise, anglaise et française. Ces pièces à la belle matière blanche et au riche décor bleu et blanc ou polychrome rencontrent un vif succès. Elles contribuent à créer en Occident l'image d'une Chine exotique peuplée d'éléments étranges. Cette Chine réinventée par les Occidentaux devient à son tour sujet de représentation dans les arts décoratifs, au travers de ce que l'on a appelé les chinoiseries. Le jardin chinois réinterprété orne ainsi les productions des manufactures de Dresde, Nevers, Rouen, etc... Une joyeuse asymétrie domine ces représentations. On y retrouve également les éléments traditionnels comme le rocher, les balustrades, le pavillon, réinventés : les pavillons deviennent ainsi des pagodes à plusieurs étages. Des éléments inventés y sont également associés : végétations luxuriantes et fantastique, oiseau exotique imaginaire. Et les personnages représentés, loin des calmes lettrés méditant, se livrent à toute sorte d'activités ou d'acrobaties.

Ainsi, avant même que la lettre du père Jean-Denis Attiret publiée en 1749 dans les Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, n'en décrive les traits et la philosophie, le jardin chinois avait su se faire une place dans l'imaginaire européen, via ses représentations sur les porcelaines chinoises, et leurs réinventions dans la faïence européenne.

« **Let Nature never be forgot** » : remarques sur le jardin paysager anglais - Frédéric Ogée (Université Paris Diderot)

La naissance du jardin paysager anglais est l'une des traces les plus remarquables de la nouvelle épistémologie qui, sous l'influence d'écrits philosophiques comme ceux du philosophe John Locke, ou scientifiques comme ceux de Isaac Newton, a transformé le regard que les Anglais portaient sur le monde, à mesure que celui-ci devenait leur jardin. Après avoir tenté de rivaliser avec la grandeur baroque des Français (comme à Castle Howard dans le Yorkshire, ou à Blenheim Palace, à côté d'Oxford, élevé à la gloire du Duc de Marlborough), les paysagistes Charles Bridgeman, William Kent, puis Lancelot 'Capability' Brown remplacèrent peu à peu le cadrage géométrique et architectural de la Nature « à la Le Nôtre » par une forme de jardin plus picturale, de plus en plus irrégulière, serpentine et « naturelle » qui, tout en étant en fait aussi sophistiquée et artificielle que son anti-modèle français, fut présentée comme l'emblème de la liberté anglaise, permettant au visiteur d'avoir un rapport plus personnel (protestant) et sensoriel à la création divine. Cette nouvelle conception du jardin-parc était avant tout le fruit d'une nouvelle pensée esthétique, d'un nouveau rapport, authentiquement anglais, à la Nature, et c'est bien sous cette appellation—*jardin anglais*, *Englischer Garten*, *giardino inglese*, etc.—que la mode s'en répandit dans la seconde moitié du siècle sur tout le continent européen et en Amérique du Nord. Ma communication visera à préciser la nature et les significations de cet « idiome » paysager.

Le jardin de Jean Claude Nicolas Forestier : de l'histoire de l'urbanisme à l'histoire de l'art des jardins (1910-1930) - Bénédicte Leclerc (ENSAP Lille)

Jean Claude Nicolas Forestier, conservateur des Promenades de Paris, figure tutélaire de l'Ecole française d'urbanisme, est appelé à réaliser, dans le premier tiers du XX^e siècle, de nombreux jardins publics et privés non seulement en France mais aussi en Espagne, Argentine, à Cuba, au Portugal et Maroc, etc. Leur analyse pointe comment, au-delà de la circulation des modèles issus de la

transformation haussmannienne de Paris, la maîtrise et la qualité de ces projets, dans des civilisations différentes, révèlent, un jardin outil de la maîtrise des formes d'extension urbaines européennes mais aussi latines, des politiques d'hygiène urbaine et rurale, des enjeux de pouvoir et de représentations, son rôle dans l'appropriation actuelle des identités urbaines à Barcelone, Séville, Rabat, La Havane... tandis qu'il est aussi à l'origine du revival du jardin hispano-andalou en Andalousie et au Maroc dès 1910.

Désir de civilisation : le Jardim da Luz en tant qu'espace civilisationnel dans le São Paulo du tournant XIXe-XXe siècles - Monica Schpun (EHESS)

Antonio da Silva Prado (1840-1929), membre d'une des familles les plus riches et prestigieuses du Brésil a été quatre fois maire de São Paulo, de 1899 à 1911. Parmi les diverses transformations de la ville dont il a été le concepteur et le mandataire, les améliorations apportées au Jardim da Luz tiennent une place de poids. Le moteur de ces initiatives était de "civiliser" la ville et, ainsi, ses habitants : circulant dans un espace de qualité, ceux-ci en seraient les premiers bénéficiaires mais, surtout, grâce aux mérites intrinsèques à la civilisation urbaine, les premiers fruits. S'il ne pouvait pas compter sur les mêmes moyens dont disposait le maire de Rio de Janeiro, capitale du pays, littérairement "mise à bas" à l'époque afin de créer "l'Europe ici", Prado se voyait animé par le même principe "civilisateur". Dans une ville traversant un processus très intense d'urbanisation, dont la population immigrée atteignait deux tiers du total, la vie publique et ses espaces de fréquentation se voyaient investis d'un rôle pédagogique visant à doter les citoyens d'une appartenance commune. Et le lieu public de sociabilité paulistaine par excellence à l'époque est le Jardim da Luz, concentrant une attention et des investissements non négligeables, réunissant un public socialement et ethniquement divers, telle une canopée urbaine. J'entends dans cette intervention examiner, d'une part, les initiatives prises par Prado sur le Jardim da Luz et, de l'autre, la vie à l'intérieur de cet espace à l'époque.

À la recherche du « jardin flamand » : entre nostalgie, identité et « petite patrie » - Laurence Baudoux-Rousseau (Université d'Artois)

Il y a quelques années (2007), « le jardin flamand » a été le sujet d'une étude commanditée par deux communautés de communes limitrophes, l'une en France (Nord), l'autre en Belgique dans le cadre d'un projet *Interreg*. Elle a été menée conjointement avec une architecte- paysagiste, un jardinier et deux historiennes de l'art [Aline Le Cœur, Benoit Fondu, Ida Legagneur, Laurence Baudoux-Rousseau]. Éditée sous forme d'un CD, elle est aujourd'hui consultable en ligne [portail.s-pass.org/SPASSDATA/ALGEDIM/QOKQWR/D220/D22081.pdf]

La demande avait pour objectif de guider les habitants des villages flamands, tant français que belges, dans le choix des espèces à planter afin d'éviter ces murs de « béton vert » - haies de cyprès, chamaecyparis, etc.-, ou de plantations exotiques sans lien avec le paysage environnant. Il fallait rechercher et retrouver les spécificités du jardin tel qu'il s'est développé en Flandre au cours des siècles, et fournir des prescriptions pour construire aujourd'hui un « jardin flamand authentique » autour de l'habitat pavillonnaire ou rural (ferme ou château).

Sous-jacentes à la commande, les questions posées, en apparence simples et contenues dans le titre, étaient celle-ci : la Flandre a-t-elle donné naissance à un type de jardin qui lui est propre - ce que semble ignorer la littérature spécialisée, qui parle de jardin « hollandais » - mais aussi celle-là : qu'attendaient les commanditaires de notre enquête ?

À la première question, nous avons répondu en établissant une liste de constantes repérées et mises en évidence : le jardin rural comme élément du paysage, ses qualités propres, dont la végétation et les modes de plantation caractéristiques, ce qu'expriment les différents genres picturaux (peinture de

paysage, de genre et même religieuse, peinture de fleurs, nature-morte ; les florilèges gravés et peints...).

La seconde question était d'un autre ordre : vouloir maintenir ou réhabiliter, voire ressusciter ce type de jardin relevait-il de la simple nostalgie d'un passé évanoui, ou/et n'était-ce pas lui prêter des vertus morales, mais avec des implications sensiblement différentes de part et d'autre de la frontière. Dans le département du Nord, le jardin semble perçu comme une résurgence et le vecteur du courant régionaliste, apparu au milieu du XIX^e siècle avant même le régionalisme en architecture –1854 : fondation du Comité flamand de France, toujours actif, dont la devise « Français je suis, Flamand je reste » est sans équivoque.

De l'autre côté de la frontière, la situation est plus délicate : la création de la Belgique en 1830 comme un État-nation, avec le français comme langue officielle, ignore les entités linguistiques. La situation a évolué depuis le début des années 1960, les Flamands remplaçant le mot « belge » par celui de *vlaams*, faisant ainsi apparaître l'idée de « nation flamande » (cf. Hervé Hasquin, *Déconstruire la Belgique pour lui assurer un avenir*, 2014). Le jardin connu dans les « anciens Pays-Bas » un développement remarquable pendant les « Trente Glorieuses » (1598-1633) du règne des archiducs Albert et Isabelle, gouverneurs au nom du roi d'Espagne : il s'impose comme un produit de cette ère opulente et pacifiée, différent de celui des Provinces-Unies protestantes [la scission entre Nord et Sud était intervenue en 1572]. Dans le contexte d'éveil des nationalismes, le jardin peut-il être perçu comme l'expression de la « nation flamande », ou, en d'autres termes, comme la « petite patrie », la *Heimat* des germanistes ?

Un jardin « européen » pour commémorer le centenaire d'une nation sud-américaine : appropriation et transformations des références françaises au Parc de l'Indépendance (São Paulo, années 1920) - Paulo César Garcez Marins (Université de São Paulo)

La ville de São Paulo a joué un rôle symbolique central dans les célébrations du centenaire de l'Indépendance du Brésil en 1922. Le lieu où le prince héritier du Portugal, Pedro de Alcantara Braganza et de Bourbon, avait déclaré l'indépendance du Brésil le 7 septembre 1822, a été choisi pour accueillir les principales réalisations matérielles des événements. Cela afin d'assurer à la riche capitale du café brésilien une place prépondérante par rapport à Rio de Janeiro, alors la capitale du pays. Un nouveau parc a été ainsi conçu pour embellir le lieu de la proclamation de l'Indépendance, dans le quartier Ipiranga. Celui-ci abriterait le plus grand ensemble sculptural commandé dans le pays, conçu par l'artiste italien Ettore Ximenes, ainsi qu'un jardin dessiné par le paysagiste brésilien Reynaldo Dierberger, inspiré du projet d'Alphand pour la colline du Trocadéro. Ce jardin participait plus largement à l'effort des autorités paulistes pour rendre la ville – et le pays – plus proches des paradigmes de civilisation urbaine, dont la référence par excellence provenait des villes d'Europe occidentale, notamment de Paris. Dans la mise en place de ce projet, on a également adopté des solutions paysagères pouvant apporter au nouveau jardin un caractère brésilien. Il s'agit partant, dans cette communication, d'explorer un paradoxe apparent, entre la célébration d'une rupture politique d'avec l'Europe et la réaffirmation d'une appartenance nationale et urbaine à l'Occident.

Les jardins entourés d'eau du nord de l'Italie au début des temps modernes - Laurent Paya (Université de Montpellier)

Dès la fin du Moyen Âge et durant la Renaissance, les maîtres-maçons et terrassiers savent parfaitement tirer parti de l'hydrographie des sites pour créer des systèmes intégrant des canaux et des plans d'eau à fonction défensive. Les techniques horticoles, représentées par le drainage et l'arrosage, sont également impliquées. Et sans doute car l'utile et le beau sont alors indissociables, on recherche déjà des effets scénographiques préfigurant ceux des « miroirs d'eau ». À ce jour, aucune prévalence nationale à l'établissement du fossoyage décoratif appliqué à l'architecture des jardins n'a été établie en Europe,

sans doute car ce phénomène demeure mal connu. Or, cette spécialité, bien représentée dans les lieux « palustres » français tels que le Val de Loire, a pu profiter des innovations de la Renaissance italienne. En effet, il existe en Lombardie et en Emilie-Romagne, territoires investis par les Français lors des guerres d'Italie, des jardins « en forme d'Isle » particulièrement précoces.